

Pr 12

Dimanche 20 mars 2022

Troisième dimanche de carême dans l'année c:

## **DIEU MISÉRICORDIEUX**

« ... J'ai vu, oui j'ai vu, la misère de mon peuple qui est en Égypte ... » Et : ... Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir ... » Exode (3, 1-8.10.13-15; Ps 102; I Corinthiens (10, 1-6. 10-12).

« Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour qu'il me fasse subir cela? » Devant une catastrophe, des morts injustes, des souffrances intolérables, et lorsque soi-même j'en suis affecté, victime d'un cancer, d'un accident, d'un vol, d'une violence injuste : ou bien j'accuse Dieu (s'il existe) ou bien je pense qu'il punit !



Ce troisième dimanche de carême nous amène à réfléchir à cette question ! Dans la vie du peuple élu (notre première lecture tirée du livre de l'Exode), nous voyons ses membres continuellement affrontés à cette question. À l'origine de leur Exode, nous entendons Dieu dire à Moïse « j'ai vu, oui j'ai vu la misère de mon peuple ». Notre Dieu est donc un Dieu **miséricordieux** ! Ce n'est pas un punisseur, un juge implacable !

Dieu donc, devant les souffrances de l'homme, est toujours celui qui souffre lui-même dans son amour pour l'homme ! ( *C'est cela que notre pape actuel, François ne cesse de rappeler!* ) Notre Dieu est un Dieu de MISÉRICORDE. Il ne veut jamais le mal. Toujours, il veut le bien pour tous les hommes !

Mais alors se pose la question ; pourquoi n'intervient-il pas pour supprimer le mal ? ( *Par exemple, en UKRAINE !* ). L'homme n'a pas de réponse à donner à ce sujet ! Jésus, lorsqu'on l'interroge, n'en donne pas non plus ( *Voir l'évangile lu ce dimanche* ). ( *C'était déjà cette question qui avait longtemps été débattue dans le livre de Job* ). Nous devons bien admettre que Dieu est tellement au-delà de ce que nous pouvons imaginer ! Que ses pensées ne sont pas les nôtres ! Comment oserions-nous le juger ! La réponse de Jésus, face à cette question qui lui est posée, est tranchante, catégorique : Comment **vous, vous** qui me parlez de ça, comment prenez-vous attitude devant le mal qui existe : contre

les souffrances, les méchancetés, les cataclysmes ? Sous-entendu ; n'accusez pas Dieu : agissez, découvrez comment vous devez agir contre le mal ! Devant cette question sur Dieu, insoluble pour nous, apprenez que vous devez avoir de la miséricorde, au lieu d'oser l'accuser !



Nous sommes dans la préparation de Pâques ; Jésus, homme comme nous a été confronté à cette question, devant le mal qu'il allait endurer : « *Mon Père, mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » a-t-il dit. Mais lui, il a fait confiance en son Père jusqu'au bout : « *Que ta volonté soit faite* ».

Cette miséricorde divine, Jésus nous la fait comprendre par sa parabole du figuier stérile : Dieu a constaté que cet arbre était stérile, mais il espère toujours que ce fichu figuier va enfin donner son fruit ! Il faut donc travailler sa terre : alors, peut-être que ... : Dieu miséricorde !

Tout au long de l'histoire biblique, nous découvrons que Dieu veut avoir besoin de l'homme pour lutter contre le mal : c'est avec l'aide humaine que Dieu veut faire advenir le « *monde meilleur* ». Dans la première lecture de ce dimanche, cela nous est montré : Il veut avoir besoin de Moïse pour faire sortir son peuple de l'esclavage d'Égypte. Dieu agit, mais avec le consentement de Moïse. Il sera là, mais pour aider Moïse à accomplir sa mission : aller trouver Pharaon.

Dieu avait déjà appelé Abraham, il avait créé avec lui un peuple d'Alliance. Ici, il appelle Moïse ; Il a besoin de Moïse (voir la première lecture). À ses appels, il demande de lui faire pleinement confiance.

Dieu enverra son propre fils pour qu'il soit aussi témoin de sa miséricorde. A ceux qu'il rencontre dans l'épisode raconté aujourd'hui, nous le voyons enseigner que c'est à nous tous de lutter contre le mal, contre les injustices, contre la misère humaine. Dieu sera toujours présent à l'aventure humaine. Jésus demande de ne pas se contenter de critiques Dieu ou Pilate ou un autre ... Ce qu'il nous demande, c'est d'agir contre le mal rencontré.

Le carême est, pour le chrétien, l'occasion par excellence de nous engager contre le mal de notre monde. C'est pourquoi nos évêques, avec l'aide d'Entraide et Fraternité, nous invitent cette année à lutter concrètement contre la pauvreté qui accable le peuple de MADAGASCAR ET HAÏTI.

(Voir des informations à ce sujet dans nos rubriques du PR)     Abbé Jean Franken

## HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

- **BASSÉE** : Dimanche 20 mars 2022, à 9h30, **ADAL**.
- **CENTRE** : Dimanche 20 mars 2022, à 11h00, **MESSE** fondée en union avec la famille DEFOSSEZ– DEPOSSON.

**ATTENTION !** Désormais, les ADAL célébrées dans notre église, le seront daà la Chapelle afin de limiter les frais de chauffage de notre grande église. Ce dimanche, il risque d'y avoir beaucoup de monde.: on prendra donc, dans l'églises, les chaises nécessaires.

## VIE PAROISSIALE

**BAPTÊMES** : Ce dimanche, nous accueillerons,

- **Au CENTRE**, à 11h00,

**Amalia ELDERS**, fille de Michael et de Magalie DARC, habitant à Jumet; Parr. Fabian VANDEPUTTE; Marr. Kalista DUPNA;

- **Au CENTRE**, à 16h00,

**Olivier CARBONI**, fils de Gianni et de **Ornella CAMPANELLA**, habitant à Roux ; Parr. Giuseppe FRAGAPANE; Marr. Cassandra ROCCADORO;

**LEANO CARBONI**, fils de Gianni et de **Ornella CAMPANELLA**, habitant à Roux ; Parr. Nicolas ETIEN D'Aleo Salvatore; Marr. AntonellaCAMPANELLA Sylvana PALMERI.

**WEEK-END DU 19 AU 20 MARS : OPÉRATION ARC EN CIEL**

ENTRAIDE ET FRATERNITÉ nous explique son choix de MADAGASCAR :

### **CARÊME 2022 : ÉCOUTER TANT LA CLAMEUR DE LA TERRE QUE LA CLAMEUR DES PAUVRES**

En cette période toujours marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, ce Carême nous offre une nouvelle possibilité de nous soutenir mutuellement et de cheminer ensemble vers Pâques. Pour cette nouvelle campagne, nous revenons sur l'appel du pape François (Laudato si', n°49) à « *écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* ».



*À Madagascar, cette double clameur est immense. Écoutons-la !* **La terre à ceux qui la cultivent**

Fort heureusement, la stratégie du gouvernement malgache suscite d'importantes résistances de la société civile, dont celle des associations partenaires d'Entraide et Fraternité que vous découvrirez dans ces pages. Car plus que jamais, la réponse à la crise alimentaire se trouve dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de souveraineté alimentaire associant les paysans et les paysannes.

*Ed. resp.* : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/ 45.15.22- C.C.P. : Be39 7775 9593 3219  
adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue de l'Abbaye de Liessies, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11euros.

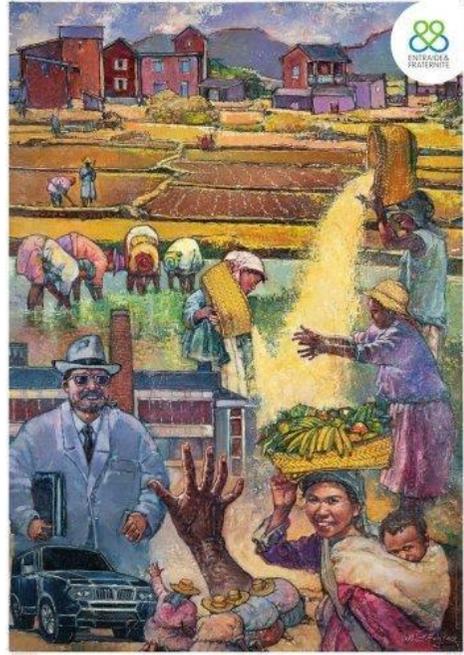


Nos partenaires malgaches travaillent dans ce sens et ont déjà obtenu des pouvoirs publics plus de 11.000 certificats fonciers au profit de paysans et paysannes. Ce qui a pour effet d'augmenter leur protection juridique face à des accaparements de terres par le secteur privé.

Pour lutter contre les accaparements de terres, mais aussi le réchauffement climatique qui, selon les Nations Unies, est à l'origine de la famine qui sévit au sud de Madagascar, il est indispensable que la Belgique s'engage à changer radicalement les règles du commerce international, responsable de 30 des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi Entraide et Fraternité demande l'établissement de règles contraignantes pour les entreprises ainsi que pour les banques de développement comme BIO et la Banque mondiale afin qu'elles respectent enfin les droits humains et l'environnement. Entraide et Fraternité soutient également le développement de pratiques agroécologiques respectueuses de la terre et des hommes et des femmes qui la cultivent au sein de multiples projets agricoles.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réservez à la campagne de Carême d'Entraide et Fraternité et à l'appel au partage financier avec les communautés paysannes de Madagascar, si lointaines et pourtant si proches.



**Chloé Martens**

*Chargée de communication*



Glissez votre don **ici** et déposez l'enveloppe dans le panier de la collecte.



**OU**  
Complétez le bulletin de virement et remettez-le auprès de votre banque (pas dans le panier de la collecte svpl).



Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN) Konto des Auftraggebers (IBAN)	
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre Name und Adresse des Auftraggebers	
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN) Konto des Begünstigten (IBAN)	BE 6 8 0 0 0 0 0 0 0 0 3 4 3 4
BIC begunstigde BIC bénéficiaire BIC Begünstigten	B P O T B E E 1
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire Name und Adresse des Begünstigten	ENTRAIDE ET FRATERNITE Rue du Gouvernement Provisoire 32 1000 Bruxelles
Mededeling Communication Mittellung	6 6 8 7 C A R E M E D E P A R T A G E